



La Parole du Rav Brand

Pour châtier les Egyptiens, D-ieu sollicita Moché. Il devait lever son bâton et frapper le fleuve qui devint sang (7,20), la terre grouilla de poux (8,12). Il leva le bâton pour faire monter les grenouilles (8, 2), jeta la cendre du four pour que des ulcères couvrent hommes et bêtes, étendit sa main pour faire descendre la grêle et plonger le pays dans l'obscurité ; et lorsque Moché étendit ses deux mains, la grêle s'arrêta. D-ieu aurait pu agir tout seul, mais pour honorer Ses élus, Il préfère les faire participer aux miracles, afin de montrer Son attachement et Son affection à leur égard.

Les gestes de Moché déclenchèrent les plaies immédiatement. Mais parfois, les gestes des prophètes produisent leur effet à long terme. En fait, lorsque D-ieu demande aux prophètes d'avertir le peuple d'un mauvais décret, sa réalisation est souvent conditionnée au comportement des gens, et lorsque le temps du châtement est encore loin, les gens se croient en sécurité. Alors D-ieu demande parfois aux prophètes d'ajouter un geste allusif à la parole, pour affermir et assurer sa venue. De cette manière le décret devient presque irrévocable.

Le Ramban (Béréchit, 12,6) y donne plusieurs exemples.

A) Yirmia ordonna à son scribe Barouch de noyer le livre qui décrit la chute de Babel : « Quand tu auras achevé la lecture de ce livre, tu y attacheras une pierre et tu le jetteras dans l'Euphrate et tu diras : Ainsi Babylone sera submergée, elle ne se relèvera pas des malheurs que J'amènerai sur elle », (Yirmia, 51, 63-64). Ou encore lorsque Elicha pose sa main sur celles du roi Yoach : « Elicha lui dit : Prends un arc et des flèches (...), il [Elicha] met ses mains sur les mains du roi (...) et lui dit : ouvre la fenêtre vers l'orient (...) et tire (...) c'est une flèche de délivrance de la part de D-ieu (...) tu battras les Syriens (...) jusqu'à leur extermination (...) Elicha dit (...) frappe contre terre et il frappa trois fois, et s'arrêta. L'homme de D-ieu [Elicha] s'irrita contre lui et dit : Il fallait frapper cinq ou six fois alors tu aurais battu les Syriens jusqu'à leur extermination, maintenant tu les battras trois fois », (Rois, 2,13, 14-19).

B) Après qu'il se fit voler les deux premiers puits, Its'hak continua à creuser un troisième que personne ne convoita ;

les premiers représentent les deux premiers Temples détruits, et le troisième est celui qui ne sera jamais défait (Ramban, Béréchit, 26,20).

C) Afin de favoriser, à la venue du Machia'h, l'union entre les douze tribus, D-ieu demanda à Ye'hezkel d'écrire sur une planche de bois « Yéhouda et ses frères juifs », et sur une deuxième « Ephraïm et ses frères juifs », puis d'unir les deux planches (Ye'hezkel, 37, Haftara de Vayigach).

Avec cet éclairage, de nombreux passages bibliques et talmudiques deviennent intelligibles.

A) Avant son décès, Ya'acov offre la ville de Chekhem à Yossef, qu'il a pris « de la main du Emori par son épée et son arc » (Béréchit, 48,22). Si les fils qui guériraient effectivement sortiraient victorieux, c'est grâce à Ya'acov qui manipulait symboliquement son épée et arc (Ramban).

B) Lorsque Naomie donna six graines d'orge à Ruth (Ruth, 3,15), elle lui promit d'engendrer six descendants tsadikim, béni chacun de six qualités magistrales (Sanhédrin, 93b).

C) Yossef offrit à Benjamin cinq costumes (Béréchit, 5,22), afin que son descendant Mordekhaï parade habillé avec cinq costumes royaux (Mégouila, 16b).

D) Ya'acov étant angoissé de descendre en Egypte, D-ieu l'apaisa (Béréchit, 46, 1-3), et Yossef pour sa part « envoya à son père dix ânes chargés de ce qu'il y avait de meilleur en Egypte (...) pour son père pendant le voyage » (Béréchit, 45,23) ; il s'agit « du vieux vin qui apaise l'esprit des anciens » (Mégouila 16b) et « des fèves [égyptiennes] concassées qui tranquilisent les angoisses » (Béréchit Raba 94,2). Bien que pour ce voyage de quelques jours, Ya'acov n'avait pas besoin d'une charge de dix ânes de vin, les scènes vécues par les Patriarches sont des précurseurs de ce qui arrivera au peuple juif (Ramban, Béréchit, 12,6), et Yaakov s'angoissait pour tous les dangers que le peuple juif risquait à travers les époques en exil. Yossef le rassurait alors emblématiquement avec ces produits apaisants.

En fait, beaucoup d'épisodes à travers le Tanakh resteraient énigmatiques sans tenir compte de cette puissance formidable que contiennent les gestes, mêmes symboliques, des prophètes.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

serviront également pour les générations à venir.

- Hachem demande à Moché de retourner voir Paro pour le prévenir que s'il ne renvoie pas les Béné Israël, des sauterelles envahiront le pays.
- Les plaies des sauterelles et de l'obscurité s'abattent coup sur coup en Egypte après que Paro ait endurci son cœur.
- Moché prévient Paro que Hachem tuera tous les premiers-nés à la moitié de la nuit.
- Hachem prépare la sortie d'Egypte en apprenant aux Béné Israël les Halakhot du Korban Pessa'h qui
- La moitié de la nuit sonna et Hachem tua tous les premiers-nés. Les Egyptiens poussèrent les juifs dehors.
- 600 000 hommes sortirent d'Egypte au petit matin, leurs pâtes sur leurs épaules, accompagnés des femmes, enfants et troupeaux.
- Le 15 Nissan 2448, l'épisode juif en Egypte prend fin. Il dura 430 ans à partir du moment où Hachem a annoncé à Avraham que ses enfants seraient exilés en Egypte.



Enigmes



Enigme 1 : Comment est-ce possible que l'ordre des montées à la Torah soit : Israël, Lévy, Cohen ?

Enigme 2 : Un entrepreneur décida un jour de construire une tour de 1km de haut. Pour ce faire, il disposait d'un nombre impressionnant de grues et de 1000 plaques identiques de 1 mètre d'épaisseur faites dans un matériau révolutionnaire ultra léger (pas de limitation de poids pour les grues donc). Le seul problème est que l'assemblage de deux plaques prenait du temps, et comme il construisait sans permis, il était obligé de faire vite...

Si assembler deux plaques une sur l'autre prend une semaine, si assembler une pile sur une autre prend également une semaine, et si assembler deux piles de plus de 100 mètres de haut prend deux semaines, en combien de semaines pourra-t-il construire la tour le plus rapidement possible ?

Enigme 3 : Où apparaît dans notre paracha l'ordre de tuer ?

Réponses n°220 Vaéra

Rébus : V / Lac / Arts / Ti / Haie / Trait / Me-li / Lait / Âme
וְלִקְחֵתִי אֶתְכֶם לִי לְעָם

Enigme 1 : Il est écrit dans Massekhet Chevout (30b) : un témoin qui sait que son ami est un Gazlane (voleur aux yeux de tous), d'où sait-on qu'il ne pourra s'associer à lui pour témoigner ? Car le Passouk dit : מדבר שקר תרחק
Donc un homme qui fait un témoignage vrai mais associé à un homme qu'il sait être un Gazlane (donc Passoul), transgresse ce commandement.

Enigme 2 : La mer.

Enigme 3 : Il s'agit de Levy et de son petit-fils Amram. Les deux vécurent 137 ans 6-16, 20)

Echecs : F6F7 G6F7 G4F6



Halakha de la Semaine

A) Si on désire manger 2 aliments qui ont la même bérahka, y a-t-il une priorité à respecter pour choisir celui sur lequel on fera la berakha ?

B) Qu'en est-il pour 2 aliments de bénédictions différentes ?

Il est important de savoir que lorsqu'on désire manger différents aliments, nos sages ont institué de le faire dans un ordre précis afin que la bénédiction soit dite sur le meilleur aliment et de plus grande importance. Cela est considéré comme « un embellissement de la Mitsva », car en effet, il est plus honorable pour Hachem de Le louer sur ce qui est de meilleure qualité. [Darké Moché 177,1]

A) En ce qui concerne les fruits de la même bénédiction : On devra donner la priorité à un des 7 fruits d'Israël dont l'ordre est le suivant : **Olive/Datte/Raisin/Figue/Grenade.**

Il est à noter qu'une fois la Bérahka récitée, il ne sera pas nécessaire de suivre l'ordre du verset de la Torah, car la halakha de "kedima" (=priorité), concerne uniquement l'aliment sur lequel on désire réciter la bénédiction. [Rav Wozner]

S'il n'y a pas un des 7 fruits, on commencera par celui que l'on préfère. Exemple: j'ai une pomme et une pêche et je préfère la pêche, je réciterai alors la Bérahka sur la pêche. Cependant, si on est attiré par la pêche mais que celle-ci n'est pas entière, si la pomme est entière, on récitera la bérahka sur la pomme car il est plus honorable de louer Hachem sur une chose complète. [Voir Choul'han Aroukh 211,1; Michna beroura 211,4]

Résumons l'ordre : a) Les sept fruits d'Israël b) Un fruit entier c) Un fruit qu'on préfère.

B) Dans le cas où la bénédiction des 2 aliments est différente, on commencera dans cet ordre : Mézonot / Haguéfen / Haets ou Adama / Chéakol même si j'ai une préférence pour un aliment précis.

Cependant, dans le cas où on me présente uniquement des fruits et légumes (dont la berakha est "Haets" ou "Adama"), **on commencera alors par celui que l'on préfère;** car en effet selon la stricte halakha, il n'y a pas de préférence entre "Haets" et "Adama" [Choul'han Aroukh 211,3].

David Cohen

La Question

La paracha de la semaine nous raconte les 3 dernières plaies que les Egyptiens reçurent avant qu'Israël ne sorte d'Égypte.

Après la 9ème, celle des ténèbres, le Pharaon fit appeler Moché afin de tenter de négocier les termes de la sortie.

Comment se fait-il que toutes les autres fois où le Pharaon fit appeler Moché, il faisait également appel à Aharon avec lui, à part à cette occasion où seul Moché fut appelé ?

La Rav Its'hak Boukris dans le Sia'h Its'hak répond : lors des autres plaies, lorsque Pharaon faisait appel à Moché et à Aharon, il le faisait dans 2 buts distincts : 1) leur demander d'intercéder pour que la plaie cesse. 2) leur présenter un semblant de repentir. Cependant, après la plaie des ténèbres, le Pharaon ne fit quérir Moché qu'après que celle-ci fut passée. Il n'avait donc pas besoin des prières des 2 justes pour interrompre la plaie. De ce fait, il jugea que pour simplement négocier les termes d'une possible sortie d'Israël, un seul représentant serait suffisant.

La voie de Chemouel 2

CHAPITRE 7 : Emounat 'Hakhamim

« Tu te conformeras à ce qu'ils te diront [...] et tu auras soin d'agir d'après tout ce qu'ils t'enseigneront » (Dévarim 17,10). Une fois n'est pas coutume, nous sommes en présence d'un verset on ne peut plus explicite. Hachem nous ordonne expressément d'obéir aux Sages de chaque génération, leur laissant le soin de nous guider sur la conduite à tenir. Pourtant, on ne compte plus tous ceux qui se sont dressés contre leurs paroles, certains osant même les taxer d'arriérés ou atteints de sénilité. Déjà à l'époque de Moché, Kora'h fit une tentative de rébellion dont on connaît la fin tragique. Et même si de nos jours, il est peu probable que la terre engloutisse les fauteurs de trouble, cela n'amoindrit en rien la gravité de leur acte. Car comme nous l'avons déjà

mentionné dans cette rubrique, la Torah orale est indissociable de la Torah écrite. Or nos maîtres ne sont ni plus ni moins les dépositaires de cette Torah orale. C'est grâce à leur sagesse, produit d'une vie entière de labeur, ainsi qu'à la finesse de leurs analyses qu'on peut avoir un aperçu de ce que le Maître du monde attend de nous. Remettre en question leurs enseignements est donc non seulement absurde mais revient également à prôner une libre interprétation de la Torah. Ce phénomène n'est malheureusement pas récent. En effet, le mouvement des Lumières juives fit beaucoup de dégâts au début du XVIIIème siècle, sans parler de leurs prédécesseurs, les disciples de Tsadok et Baytous. A l'instar des libéraux d'aujourd'hui, ils ignorent sciemment les commentaires de nos Sages afin d'assouvir leurs plus viles passions. Toutefois, un dernier point reste à éclaircir : est-il

Coin enfants

Devinettes

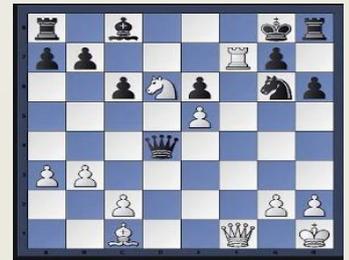
- 1) Comment les vents d'est et d'ouest sont-ils appelés dans notre paracha ? (Rachi, 10-13, 19)
- 2) Pourquoi était-il important pour Hachem que les Béné Israël sortent d'Égypte avec « un grand trésor » ? (Rachi, 11-2)
- 3) Pourquoi les premiers-nés captifs étrangers ont-ils eux aussi été frappés par la makat békhorot ? (Rachi, 11-5)
- 4) Dans le compte des mois, quel est le premier mois ? (Rachi, 12-2)
- 5) A partir de quel moment de la journée s'applique l'appellation « Bèn Haarbayim » ? (Rachi, 12-6)
- 6) Pourquoi la Torah nous a-t-elle ordonné de manger le Maror le soir de Pessa'h ? (Rachi, 12-8)

Jeu de mots

Si le ski alpin, qui a le beurre et la confiture ?

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



Réponses aux questions

- 1) Ils reçurent de Moché la paracha de « kadech li kol békhor » et la mitsva des Téfilin. C'est alors qu'ils firent à partir des nerfs et de la peau du Korban Pessa'h qu'ils mangèrent, leur propre paire de Téfilin.
- 2) Alors que Hachem ordonna à Moché : « étends ta main sur la terre d'Égypte », expression indiquant la grande force que détenait Moché dans sa main, pour déclencher la plaie des sauterelles, ce dernier, par excès de modestie, n'a étendu et exposé vers le ciel que son bâton (sur lequel était gravé le Chem Haméforach) et non sa main (ne voulant ainsi exprimer que la force de Hachem).
- 3) C'est un 13 Adar que débuta la plaie de "Hochekh qui vit mourir 4/5 des Béné Israël. On comprend pourquoi Haman fut si heureux de constater que le tirage au sort qu'il fit pour déterminer l'extermination des juifs, tomba aussi un 13 Adar. Cependant, il aurait dû considérer que de la même manière que les Hébreux furent épargnés de cette plaie, bénéficiant de la lumière chez eux, ainsi en sera-t-il pour les juifs à l'époque de Pourim, marquant sa chute par le biais d'Esther.
- 4) Dans la Sidra de Bo retraçant la sortie d'Égypte, il est écrit à propos de la nuit du Séder de Pessa'h : « leil chimourim hou l'hachem léhotsiam ». Les initiales des derniers mots (hé, lamed, lamed) forment le mot « Hallel ».
- 5) On apprend qu'on doit faire les Mitsvot et rester attaché à Hachem même lorsqu'on est ("Hass véchalom) affaibli dans notre santé ou financièrement.
- 6) Que le premier jour de Pessa'h ne peut jamais tomber un lundi, mercredi ou vendredi (principe mnémotechnique « lo badou », ni le yom bet, dalet ou vav). Ainsi, « oubayom (le premier jour de Pessa'h), hou (lui, le premier jour), lévado (lo badou) ».
- 7) Lors de cette plaie, Hachem envoya des éclairs et de très grands coups de tonnerre, si bien que les Egyptiens en furent terrifiés et se cachèrent dans leur chambre. Ce sont ces terribles coups de tonnerre qui causèrent la mort des premiers-nés égyptiens, comme le dit le roi David dans les psoukim 7 et 8 du Téhilim 135 : « bérahkim lamatar assa motsé roua'h méotsrotave, chéhika békhoré mitsraim ».

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Yits'hak Arié Zekil : Le Baal Chem de Michelstadt

Né en 1768 à Michelstadt, en Allemagne, Rabbi Yits'hak Arié Zekil provient de la lignée de Rachi et du roi David. Dès sa jeunesse, le jeune homme fit preuve de qualités et de talents extraordinaires, qui laissaient entrevoir qu'il serait un génie et une gloire pour son peuple, et il était connu de toute la région de la ville de Michelstadt comme un jeune prodige. À l'âge de 8 ans, on ne trouva plus dans sa petite ville d'instituteur qui puisse lui enseigner la Torah. Quand il atteignit l'âge de 13 ans, il supplia ses parents de l'envoyer étudier dans l'une des yéchivot, mais comme avant lui ils avaient perdu 6 fils, ils ne pouvaient accepter de se séparer de leur fils unique et si jeune. Il vit qu'il ne pouvait compter que sur lui-même, et s'adonna aux études sacrées de tout son cœur et de toute son âme. Il étudiait la Torah jour et nuit, et plus d'une fois sa mère éteignait malgré lui la bougie dans sa chambre à une heure tardive de la nuit. Dès l'aube, il se levait comme un lion, s'habillait rapidement de peur de se rendormir, se lavait les mains et courait à Beth Hamidrach. La réputation du jeune homme parvint également

aux oreilles du duc de Michelstadt, qui demanda à son père de le lui envoyer seul, sans guide. Il voulait voir comment il s'y retrouverait dans un grand palais, et comment il trouverait la salle d'audience. Le jeune homme trouva facilement la pièce où l'attendait le duc. « Qui t'a indiqué la pièce où je t'attendais ? » lui demanda le duc. « Sa seigneurie le duc elle-même », répondit le garçon. « J'ai levé les yeux, j'ai regardé partout, et j'ai vu que les fenêtres de toutes les pièces du palais étaient ouvertes, à l'exception de celles d'une seule pièce, qui étaient fermées et cachées par un rideau. J'ai compris que votre seigneurie s'y trouvait certainement, cachée aux yeux des gens qui viennent au palais... » Le duc comprit que le garçon savait qu'il s'était caché pour le mettre à l'épreuve, et que c'était justement par là qu'il avait dévoilé son refuge. À l'âge de 16 ans, il rentra à la yéchiva de Rabbi Nathan Adler de Francfort, où il fit la connaissance du 'Hatam Sofer. Ils étudièrent tous deux ensemble la Torah dévoilée et cachée. Il étudia la Torah à Francfort pendant 6 ans. Après s'y être marié, il retourna au lieu de sa naissance, la petite ville de Michelstadt. Après la mort de ses parents, il fut obligé de faire du commerce pour faire vivre sa famille, mais même alors, il n'interrompit pas son étude, et continua à enseigner la Torah en public. À l'âge de 54 ans, il fut choisi comme Rav de Michelstadt et fonda une

yéchiva qu'il dirigeait. Pendant les 25 dernières années de sa vie, il fut connu dans toute l'Allemagne comme quelqu'un qui faisait des miracles, et aucune des paroles qui sortaient de sa bouche n'était vaine. Il était connu comme le « Baal Chem » de Michelstadt. De près et de loin, des disciples venaient écouter la Torah de sa bouche. Parmi eux, des gens très riches venaient lui demander conseil et recevoir sa bénédiction, mais même pendant cette période de prospérité, il vivait de son gré dans la pauvreté, ne mangeant que des légumes et de la nourriture d'origine végétale. Quant aux élèves de la yéchiva, il leur donnait en abondance de la viande, du poisson et toutes sortes de bonnes choses. Son cœur et sa maison étaient largement ouverts à quiconque venait demander aide ou soutien. Il faisait entrer chez lui tout Juif qui passait par sa ville, et le nourrissait richement. Parfois, quand des dizaines d'invités étaient rassemblés chez lui, il allait au marché, achetait des bottes de paille, les chargeait sur ses épaules, les rapportait chez lui, et préparait lui-même des lits pour ses invités. Le 'Hatam Sofer disait même : « J'ai appris de mon ami Rabbi Yits'hak Arié la mitsva de tsédaka et l'hospitalité. » Le fils de Rabbi Yits'hak a raconté qu'avant de quitter ce monde, en 1847, « il a dit le Chéma Israël à haute voix, et son âme pure est sortie sur le mot e'had ».

David Lasry

Valeurs immuables

« Hachem affermit le cœur de Pharaon et il ne consentit pas à les laisser partir. » (Chémot, 10,27)

Après tous les dommages infligés à l'Égypte et l'évidence de l'origine Divine des plaies, l'audace de Pharaon dépasse toutes les limites. En tout état de cause, elle illustre parfaitement cette affirmation de nos Sages : les réchaïm ne font pas téchouva, même au seuil du Guéhinam (Erouvin 19a). De là, nous pouvons comprendre l'enseignement suivant : les avérot entraînent un double impact. Le premier correspond aux dégâts causés aussi bien au niveau spirituel qu'au niveau matériel et physique. Le second correspond à l'agrandissement de la difficulté à faire téchouva, si bien que l'homme, à un certain degré de chute spirituelle, sera incapable de se repentir, « même au seuil du Guéhinam ».

Pirké avot

L'objectivité garante de la sagesse
Rabbi 'Hanina Ben Dossa dit : « **tout celui dont la crainte de la faute prévaut sur sa sagesse, sa sagesse perdurera, et tout celui qui fait prédominer sa sagesse sur la crainte de la faute, sa sagesse ne perdurera pas...** » (Avot 3,9)

Il y a lieu de s'interroger, pour quelle raison le fait de placer la sagesse sur un piédestal au point de la faire prédominer sur la crainte de la faute, peut entraîner une dégradation de la sagesse elle-même ? Afin de mieux étudier cela, il serait bon de se pencher sur un enseignement rapporté par le rav Dessler au sujet de l'objectivité. Celui-ci s'interroge. Nous savons qu'un homme ne porte son attention que sur un sujet éveillé en lui par un quelconque intérêt. S'il en est ainsi, comment serait-il possible de porter un jugement totalement objectif

sur une chose, sachant que notre réflexion primaire poussera automatiquement notre réflexion dans le sens qui nous permettra d'assouvir notre désir ? Il serait possible de répondre à cette interrogation de la manière suivante : si nous voulons que notre raisonnement conserve son objectivité, il faudrait que notre intérêt principal, ce qui motive notre réflexion, soit la recherche de la vérité. Ainsi, l'homme qui aura en horreur le mensonge, aura plus à cœur de trouver la vérité que d'assouvir ses envies, si pour cela le prix à payer et de se mentir à soi-même. Toutefois, si nous devons définir le comportement d'un homme qui ferait passer sa sagesse avant la crainte de la faute, cela reviendrait à constater que cet homme ne se sentirait pas astreint de chercher à appliquer ce qu'il aura étudié. Or, une personne qui se conduirait de cette

façon, se verrait contrainte de se mentir à elle-même, pour justifier la contradiction flagrante existante entre sa pensée et ses actes, sans quoi ce paradoxe le ferait sombrer dans la folie.

Or, lorsqu'un homme fait prédominer sa sagesse sur la crainte de la faute, celui-ci montre que son intérêt principal n'est en rien l'amour de la vérité, mais une simple délectation intellectuelle, et de ce fait, pervertit son jugement et perd toute objectivité. Pour cette raison, (entre autres) lorsque Hachem vint nous proposer la Torah, nous Lui répondîmes : « naassé vénichma ». Nous appliquerons et nous entendrons. En donnant la priorité à l'action sur la compréhension, nous avons démontré notre envie profonde de nous conformer à la vérité et nous nous sommes de ce fait engagés à comprendre ce que nous faisons et non pas à appliquer seulement ce que nous comprenons.

G.N.

Sanctifier le nom d'Hachem

Dans une ville de Pologne, il s'est passé une histoire terrible. Un Juif renégat a fait entrer une croix dans la shoul la veille de Hochana Rabba et il l'a cachée sous un banc. Après cela, il est parti dénoncer les Juifs en disant qu'ils tapingaient la croix avec des branches de saule. Le lendemain matin, les policiers sont entrés dans la shoul pendant la Tefila et ont entouré les Juifs de tous les côtés. Ils ont commencé à chercher la croix et ont fini par la trouver. De suite, ils ont arrêté tous les fidèles de la shoul et les ont conduits à pied jusqu'à Vilna, leur sentence

était la pendaison pour tous... Alors, à ce moment-là, un des fidèles s'est levé, Rabbi Mena'hem Man. Il a décidé de sanctifier le nom d'Hachem et de prendre sur lui toute la responsabilité ainsi que la sentence en annonçant que lui seul avait frappé la croix avec les branches de saule. Et depuis ce jour, dans la communauté de cette ville, ils ont décidé de réciter un texte spécifique en souvenir de Rabbi Mena'hem Man qui est mort en sanctifiant le nom d'Hachem et qui a sauvé toute la communauté de la pendaison.

Yoav Gueitz

Shalshelet Editions

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons qu'une **HAGADA SHALSHELET** est en préparation.

Elle sera Bézrat H. de format A4 toute en couleur avec de belles illustrations. Vous y trouverez le texte de la Hagada traduit et commenté, de nombreuses questions pour agrémenter votre seder et le rendre encore plus attractif. Et bien sûr des rubriques variées et colorées, à l'image de votre feuillet.

➤ Pour un don de 104€, la possibilité vous est offerte de prendre part à ce projet en insérant une petite dédicace.

➤ Il est également possible de précommander la Hagada pour être sûr de la recevoir à temps. (20€)

Contact : Shalshelet.editions@gmail.com

Rébus



La Force d'une parabole

Léïlouy Nichmat Gavriel ben Yehoudit

Comme Hachem l'avait annoncé à Avraham, les Béné Israël ont subi en Egypte un esclavage dur et éprouvant. Ayant été programmé longtemps à l'avance, l'épisode égyptien n'est donc pas "un aléa de l'histoire" mais une étape obligatoire dans le projet divin. Pourquoi fallait-il passer par cet épisode si douloureux ? N'aurait-il pas été plus simple d'aller en Israël directement ?

Le Ben Ich 'Hay (Ben Ich 'Haïl 1,189) nous l'explique à travers une parabole :

C'est l'histoire d'un couple aisé qui décide de prendre en charge un jeune orphelin pour l'éduquer et l'aider à s'épanouir. Ainsi, ils vont le loger chez eux depuis son plus jeune âge jusqu'à ce qu'il puisse atteindre une certaine autonomie. Un jour, un pauvre se présente à leur porte et demande à être aidé. Le père de famille, très généreux, lui offre 100 pièces. Le pauvre, ne s'attendant pas à une somme si conséquente, va alors

le couvrir de remerciements et de bénédictions durant de longues minutes. La maîtresse de maison demande alors à son mari comment il explique que cet homme qui a reçu 100 pièces soit capable de les remercier tellement longuement alors que l'enfant qu'ils ont adopté a sûrement reçu, durant toutes ces années, beaucoup plus que 100 pièces, pourtant il n'a jamais exprimé une telle reconnaissance !

Son mari lui répond qu'elle aura dans quelque temps la réponse d'elle-même. Il appela le jeune, qui avait maintenant bien grandi, et lui dit qu'il était temps pour lui de devenir indépendant et lui demanda de quitter la maison pour, à présent, voler de ses propres ailes. Le garçon embrassa son bienfaiteur et se mit à chercher un travail pour subvenir à ses besoins. Le 1er jour ne fut pas très fructueux et il ne put se nourrir que d'un maigre pain acheté avec une pièce empruntée à un

ami. Le 2ème, il trouva un travail mais après plusieurs heures de travail acharné, le salaire n'était même pas suffisant pour se loger. Il dut donc dormir dehors. A la fin du 3ème jour, alors qu'il était déjà à bout de forces, son bienfaiteur le rappela et lui proposa de rester encore un peu de temps dans sa maison, ce qu'il accepta avec grand plaisir. De retour à la maison, le 1er repas qu'il reçut avait une saveur particulière et il ne s'arrêta plus de remercier ses hôtes pour chaque chose qu'il recevait. "Voilà donc la réponse à ta question : lorsqu'une chose nous semble due, on ne l'apprécie pas à sa juste valeur !"

De même, pour les Béné Israël, Hachem voulait qu'ils sachent apprécier les merveilles de la terre d'Israël. L'Egypte était donc un passage obligatoire pour apprendre à être reconnaissants.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Assaf est un bon juif aujourd'hui mais au prix de gros efforts et après de longues années de mauvaise conduite. Pendant toute sa jeunesse, il a gagné sa vie grâce à un travail qui n'était que vol et arnaque. Grâce à cela, il est devenu très riche. Mais a perdu, tout aussi rapidement, cet argent mal gagné, dans des jeux de hasard. Un beau jour, il se marie et décide de trouver un travail honnête même s'il ne rapporte pas beaucoup. Lui qui était habitué au luxe doit se suffire d'un petit deux pièces sans lumière comme habitation pour son couple. Et même si sa famille s'agrandit, son salaire ne grandit pas aussi rapidement. Ainsi, chaque jour, sa femme se plaint de la promiscuité régnant dans leur foyer. Assaf qui veut lui faire plaisir met chaque mois un peu d'argent de côté afin d'avoir un apport et acheter un jour une plus grande maison. Mais Baroukh Hachem, avant d'avoir atteint son objectif, il découvre avec joie le chemin de la Torah. Il inscrit ses enfants dans une structure adéquate et lui, ainsi que sa femme, suivent des cours pour avancer. Jusqu'au jour où il apprend la gravité du vol et la façon de s'y repentir, il décide donc à ce moment d'utiliser tout son argent économisé pour réparer ses erreurs de jeunesse. Mais sa femme qui attend sa maison depuis de longues années et après beaucoup d'efforts et de restrictions ne le voit pas du même œil. Elle préfère avant tout qu'elle et ses enfants puissent vivre une vie normale, c'est-à-dire dans une maison digne de ce nom. Assaf qui sait qu'un des devoirs du mari envers sa femme est de lui donner une habitation, demande maintenant ce qui prime dans son service à Hakadoch Baroukh Hou ?

La Guemara Baba Kama (94b) nous apprend la notion de Takanat Achavim. Il s'agit d'une permission donnée aux personnes ayant beaucoup de vols à leurs compteurs, de ne pas les restituer à leurs propriétaires. La raison de cette Takana (décret) est pour aider le voleur à sa Techouva. Il est évident que si on lui demandait de rendre tous ses vols, il serait tenté de ne rien faire et de laisser tomber son retour aux sources. C'est pour cela que 'Hakhamim l'ont exempté de rendre les vols et ont enseigné que le propriétaire qui viendrait à les accepter n'a pas l'accord des 'Hakhamim. Mais pour mériter cette exemption il y a trois conditions : il doit s'agir d'un voleur connu de tous, que l'objet du vol ne soit plus là concrètement, et enfin qu'il ne soit pas rendu 'Hayav par un tribunal mais qu'il décide seulement de sa propre volonté de rendre le vol. Le Rambam rajoute une explication dans cette Takana par le fait que les 'Hakhamim n'ont pas exempté le voleur de rendre mais ont seulement ordonné au propriétaire d'être Mo'hel, c'est-à-dire d'effacer sa dette. Cependant, le Smag n'est pas d'accord avec lui et pense que les 'Hakhamim ont complètement exempté le voleur de rendre et donc même si la personne volée ne serait pas d'accord. Il semblerait alors que notre question dépende de cette Makhloket. D'après le Rambam, Assaf doit demander aux propriétaires s'ils veulent récupérer leurs dûs, tandis que d'après le Smag il est automatiquement rendu Patour. Et puisque la Halakha semble être tranchée par plusieurs décisionnaires comme le Rambam, Assaf devra tout d'abord rendre (ou tout au moins proposer) à ses propriétaires l'argent qui ne lui appartient pas et seulement ensuite s'acquitter de ses devoirs envers son épouse. Le Rav Zilberstein rajoute à cela le Chaar Atsiyoun qui nous enseigne qu'un voleur ne pourra retarder le remboursement des vols jusqu'à la veille de Kippour car à chaque instant il transgresse l'interdit de ne pas rendre le vol. En conclusion, Assaf devra en premier lieu rembourser ses vols afin de pouvoir s'acquitter des Mitsvot envers sa femme avec de l'argent propre.

Haïm Bellity

Comprendre Rachi

« ...vous ne sortirez pas...de l'entrée de sa maison jusqu'au matin » (12,22)

Rachi écrit : « Cela nous apprend que l'ange destructeur, une fois qu'il a reçu l'ordre de passer à l'action, ne distingue pas le Tsadik et le Racha. Et la nuit appartient aux dévastateurs, comme il est écrit : "Tu amènes les ténèbres et la nuit arrive, alors toutes les bêtes de la forêt sont en mouvement." (Téhilim 104) »

Le Ramban demande sur la fin de Rachi :

De quelle nuit parle-t-il ? S'il parle spécifiquement de cette nuit-là, il aurait dû écrire "et cette nuit-là". De plus, cette nuit-là, c'est Hachem Lui-même qui vient frapper et non pas un dévastateur ? Et s'il parle de la nuit en général, alors de ce verset il devrait être interdit toute l'année de sortir la nuit de sa maison ?

Le Ramban explique différemment :

Nous apprenons de certains versets tel que celui des Téhilim ramené par Rachi ainsi que des Avot et des Neviyim, que la bonne conduite à adopter est de ne pas sortir la nuit comme Avraham, Yaacov, Moché... sur qui les versets témoignent qu'ils ont attendu le matin pour sortir. Cela nous apprend que la nuit, sortent des anges destructeurs et ne font pas la différence entre Tsadik et Racha. A présent, pour cette nuit-là, à l'image d'un roi en déplacement qui se déplace bien entouré, Hachem vient entouré de toutes sortes d'anges qui eux ne distinguent pas Tsadik et Racha. Ainsi, effectivement dans toutes les nuits il y a un risque de sortir mais pour cette nuit-là, le risque est encore plus élevé car du fait qu'il y ait Hachem Lui-même qui vient en Egypte, il va donc être bien accompagné de toutes sortes d'anges, donc la quantité d'anges prêts à attaquer est largement plus élevée que les autres nuits. Par conséquent, le danger est considérablement plus élevé donc la Torah interdit et met en garde spécifiquement cette nuit-là de ne surtout pas sortir.

Le Mizra'hi explique Rachi de la manière suivante :

Du fait que ce soit Hachem Lui-même qui va tuer les premiers-nés, la distinction sera faite entre Egyptiens et béné Israël mais les anges destructeurs qui sont habituellement présents toutes les nuits seront également présents cette nuit-là et eux ne font pas la distinction entre Egyptiens et béné Israël. Or, comme Moché avait annoncé à Pharaon qu'il n'arriverait rien aux béné Israël (en pensant qu'ils ne seront pas touchés par la mort des premiers-nés), alors si des béné Israël sortent cette nuit-là et qu'ils sont blessés par les anges destructeurs habituels de toutes les nuits, cela pourrait ouvrir la porte à Pharaon de dire que Moché s'est trompé car même les béné Israël sont touchés, et il en ressortirait un grand 'hiloul Hachem. C'est pour cela que la Torah

demande de ne pas sortir cette nuit-là spécifiquement.

On pourrait proposer d'expliquer Rachi de la manière suivante (tiré du Maharcha, Talmud Baba Kama 60) :

Rachi a une première question : Comment se fait-il que les béné Israël doivent rester confinés alors que cette plaie concerne les premiers-nés égyptiens ?

A cela, Rachi répond : "Car l'ange destructeur ne distingue pas le Tsadik et le Racha."

Rachi a ensuite une seconde question : Etant donné que cette plaie va s'appliquer précisément à minuit, pourquoi les béné Israël doivent-ils rester confinés jusqu'au matin ?

A cela, Rachi répond que la nuit, de manière générale, appartient aux dévastateurs, comme on le voit dans le verset de Téhilim. Ainsi, par rapport aux dévastateurs habituels, les béné Israël ne doivent pas sortir jusqu'au matin. Il en ressort effectivement qu'on apprend de ce verset qu'il ne faut pas sortir la nuit de manière générale (Baba Kama). Et si tu demandes : pourtant, on le sait déjà de l'épisode des frères de Yossef qui ont attendu le matin pour repartir (Pessa'him), Tossefot répond que de l'épisode avec les frères de Yossef on apprend qu'on ne voyage pas la nuit d'une ville à une autre et de notre verset on apprend que même à l'intérieur d'une même ville on ne sort pas la nuit.

Cependant, on pourrait dire que la différence entre Rachi et Ramban repose juste sur le fait de savoir si on peut apprendre de ce verset que toutes les nuits il est dangereux de sortir, mais il est possible que Rachi soit d'accord avec la Ramban sur le fait que le niveau de danger entre cette nuit-là et les autres nuits ne soit pas le même. En effet, le Talmud (Baba Kama 60) apprend de ce verset qu'en cas d'épidémie, il ne faut pas sortir la nuit (en ce qui concerne le jour, on l'apprend d'autre verset). Or, selon Rachi, ce verset nous l'apprend pour toutes les nuits, alors pourquoi la Guemara spécifie-t-elle "en cas d'épidémie" ?

Cela nous pousse à dire qu'il est possible que Rachi soit d'accord sur le fait que le danger soit plus élevé lors d'une plaie, épidémie... qu'une nuit classique. Et de ce verset, on ne peut pas déduire que selon Rachi, l'interdiction de sortir lors d'une plaie ou d'une épidémie soit la même qu'une nuit classique car on pourrait dire "Si déjà ils devaient rester confinés à minuit à cause de la plaie qui est un danger extrême, alors on leur a prolongé ce confinement pour la suite de la nuit bien que le danger soit plus faible."

On peut également le ressentir du ton employé par nos 'Hakhamim en ce qui concerne une nuit classique : toujours un homme doit rentrer et sortir quand c'est bon (c'est-à-dire quand il fait jour) alors que pour une épidémie : Peste dans la ville, rentre tes pieds !!

Mordekhaï Zerbib